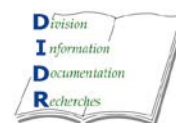


RDC



23 avril 2019



Situation sécuritaire au Kasai (2016-2019)

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises. Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations. Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence. La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Le Kasai	3
2. Prédominance du chef coutumier	3
3. Jean-Prince Mpandi, le <i>Kamuina Nsapu</i> à la tête d'une milice.....	4
3.1. Une nomination contre l'avis de Kinshasa	4
3.2. La crise et le début des affrontements	5
3.3. La montée en puissance des <i>Kamuina Nsapu</i> en l'absence d'un leader unique.....	6
4. L'apparition de nouveaux groupes armés	8
5. Evolution de la situation sécuritaire.....	8
5.1. 2016	8
5.2. 2017	9
5.3. 2018	10
6. Situation en 2019	11

Résumé : Fief du fondateur de l'Union pour la démocratie et le Progrès social (UDPS), le Kasai est une région pauvre où éclate en 2016 Un conflit a éclaté entre un chef coutumier (le *Kamuina Nsapu*) luba, Jean-Prince Mpandi, et le pouvoir central de Kinshasa qui refusait de le reconnaître. Au plus fort de la crise, Le *Kamuina Nsapu* a été tué au cours d'une opération militaire lancée sur son village en août 2016. La milice qu'il avait fondée depuis quelques mois s'est lancée dans une insurrection contre l'Etat puis les populations non luba, suivie par d'autres groupes qui ont parfois adopté la même dénomination au point où le phénomène a touché toute la région du Kasai. L'année 2017 a été marquée par la création de milices baptisées Bana Mura composées de Congolais d'origine tshokwe, pende et tetela pour combattre les Luba de *Kamuina Nsapu*, avec le soutien des forces gouvernementales, et un niveau de violence qui a atteint son paroxysme. L'accalmie observée depuis 2018 se confirme mais la situation sécuritaire reste préoccupante et chaque incident engendre de nouveaux affrontements. L'élection de Félix Tshisekedi a poussé des *Kamuina Nsapu* à rendre les armes mais les autorités locales n'ont pas pu organiser la logistique nécessaire pour les accueillir et les *Bana Mura* n'ont pas manifesté le souhait de retourner pacifiquement à la vie civile.

Abstract: Fief of the founder of the Union for Democracy and Social Progress (UDPS), Kasai is a poor region where bursts in 2016. A conflict has erupted between a luba customary leader (*Kamuina Nsapu*), Jean-Prince Mpandi, and the central power of Kinshasa who refused to recognize him. At the height of the crisis, *Kamuina Nsapu* was killed during a military operation launched on his village in August 2016. The militia he had founded in recent months had embarked on an insurrection against the state, then against non-Luba populations, followed by other groups who have sometimes adopted the same name to the point that the phenomenon has affected the entire Kasai region. The year 2017 was marked by the creation of militias baptized *Bana Mura* composed of tshokwe, pende and tetela of Congolese origin to fight the Luba of *Kamuina Nsapu*, with the support of the governmental forces, and a level of violence reaching its peak. The truce observed since 2018 is confirmed, but the security situation remains worrying and each incident generates new clashes. The election of Felix Tshisekedi led *Kamuina Nsapu* to surrender, but the local authorities could not arrange the logistics necessary to accommodate them and the *Bana Mura* did not express the wish to return peacefully to civilian life.

La présente note dresse uniquement un focus sur la situation sécuritaire dans la région du Kasai. Or la situation humanitaire dans la zone depuis trois ans fait l'objet de nombreux rapports concordants qui sont alarmants¹.

1. Le Kasai

Le Kasai (communément appelé grand Kasai) est une région constituée depuis juillet 2015 de cinq provinces : Kasai, Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami et Sankuru. Le Kasai est l'une des régions les moins développées de la République démocratique du Congo (RDC). Malgré l'existence de riches ressources naturelles, l'économie y est dévastée depuis plusieurs décennies. Une situation d'extrême pauvreté et de sous-développement chronique perdure en raison du très faible investissement de l'État dans les services de base de la région².

Le grand Kasai, majoritairement peuplé de Congolais d'origine luba³, est le fief de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS)⁴, qui a été le principal parti d'opposition (fondé par feu Etienne Tshisekedi) jusqu'à l'élection de son leader Félix Tshisekedi à l'élection présidentielle en décembre 2018⁵.

Les Luba, d'origine bantoue, vivent principalement dans les différentes provinces des régions du Kasai et du Katanga. Les Luba se composent de nombreux sous-groupes (dont les Lulua) avec une langue commune, le tshiluba⁶. Les Tshokwe, les Pende et les Tetela, qui parlent des langues distinctes, forment une minorité de la population dans la région⁷.

Contrairement à d'autres régions de la RDC telles que les Kivu, les provinces du Kasai ont été longtemps préservées des conflits internes⁸ mais la violence a éclaté depuis 2016 précisément dans le Kasai central⁹.

2. Prédominance du chef coutumier

Le pouvoir coutumier, étroitement lié à l'identité ethnique, est fondamental dans le système du pouvoir local dans la région où le pouvoir de Kinshasa est fréquemment « honni » et où la religion catholique perd de son influence¹⁰.

Les chefs coutumiers jouent un rôle central dans l'administration publique, la gestion des villages, l'accès à la terre et la justice locale, en plus d'exercer des fonctions spirituelles importantes¹¹. La croyance en la sorcellerie et dans les puissances surnaturelles reste largement répandue dans la société même au sein des forces étatiques qui y sont

¹ Seconde équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai, 19/03/2019, art.cit. ; Conseil de Sécurité (Nations Unies), 07/03/2019, art.cit.

² Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU), *Rapport de l'Équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai*, 03/07/2018.

³ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Témoignages des réfugiés qui ont fui la crise de la région du Kasai, en République démocratique du Congo*, 08/2017 ; Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit.

⁴ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit.

⁵ *Ibid.*

⁶ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 08/2017, art.cit.

⁷ *Ibid.*

⁸ Groupe d'Etude sur le Congo (GEC), *Mettre le feu à sa propre maison*, Rapport d'enquête n° 3, 07/2018.

⁹ *Africa Confidential*, « Congo-K: le Kasai à la dérive », 24/07/2017.

¹⁰ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit.

¹¹ *Ibid.*

postées. Un grand nombre de règles coutumières régit la vie de la communauté et leur transgression peut entraîner de graves conséquences¹².

Selon la tradition de la chefferie, un chef coutumier doit être nommé. En 2015, une nouvelle loi portant statut des chefs coutumiers a été adoptée prévoyant la rémunération des chefs et la publication d'un arrêté de reconnaissance du statut de chaque chef. Les opposants ont accusé Joseph Kabila de vouloir asseoir son contrôle dans la région d'origine d'Etienne Tshisekedi par cette loi et lui ont reproché de toucher à un domaine jusqu'ici préservé, la chefferie coutumière¹³.

En principe apolitiques, les chefs coutumiers subissent en réalité des pressions de la part du pouvoir de Kinshasa pour obéir aux autorités provinciales et nationales au risque de se voir refuser le statut de chef coutumier¹⁴.

3. Jean-Prince Mpandi, le *Kamuina Nsapu* à la tête d'une milice

Kamuina Nsapu fait référence à trois choses distinctes. À l'origine, le terme désigne un village qui est le siège du pouvoir coutumier du clan Bajila Kasanga de la communauté Lulua. C'est également le titre du chef de ce clan et plus récemment le terme a pris une troisième signification ambiguë : il désigne un membre de la révolte contre l'État qui a éclaté en août 2016 avec la mort de Pandi. Il est important de souligner que la révolte des *Kamuina Nsapu* est un mouvement insurrectionnel populaire, non une organisation cohérente ou hiérarchisée¹⁵

3.1. Une nomination contre l'avis de Kinshasa

En 2012, le chef coutumier de la tribu des Bajila Kasanga¹⁶ (un des principaux chefs coutumiers dans le territoire de Dibaya¹⁷), le *Kamuina Nsapu*, Ntuma Mupala¹⁸ (ancien colonel dans les Forces Armées zairoises¹⁹) est décédé.

Quelques mois plus tard, Jean-Prince Mpandi a été nommé 6^{ème} *Kamuina Nsapu*²⁰, à l'âge de 46 ans²¹ mais il n'a pas reçu son arrêté officiel de nomination à la tête de la chefferie vraisemblablement du fait de son acointance présumée avec l'opposition²². Nommé Vice-premier ministre de l'intérieur en décembre 2014, le Kasaien Evariste Boshab est devenu le principal interlocuteur du *Kamuina Nsapu* or ses adversaires l'ont accusé de nommer ses partisans politiques au statut de chef coutumier créant ainsi des doublons ou de nouvelles entités coutumières²³.

Jean-Prince Mpandi était alors qualifié d'aventurier et même de criminel par le pouvoir central. Il s'avère peu aisé de retracer son parcours : après avoir poursuivi des études de technicien agricole à Lubumbashi (Katanga) sans les finir, il a réapparu à Tshikapa en

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ GEC, 07/2018, art.cit.

¹⁶ Les Bajila Kasanga (Mujila Kasanga au singulier) constituent un grand clan Lulua qui domine un groupe de clans collectivement appelé « Mutombo ». Il lutte pour la domination des Lulua avec un autre groupe de clans, dominé par la lignée du roi Kalamba, appelé collectivement « Katawa » dans *Ibid.*

¹⁷ La chefferie Bajila-Kasanga appartient au royaume fédéral des Bashilange, dont les chefferies se sont étendues depuis l'époque coloniale jusqu'en Angola voisin. Le chef Kamuina Nsapu est le chef militaire du royaume Bashilange dans Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU), 03/07/2018., art.cit.

¹⁸ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit.

¹⁹ *Radio France Internationale (RFI)*, " RDC violences aux Kasai ", 12/06/2017.

²⁰ GEC, 07/2018, art.cit.

²¹ *RFI*, 12/06/2017, art.cit.

²² GEC, 07/2018, art.cit.

²³ *Ibid.*

2004-2005 où il a fondé une clinique traditionnelle prétendant avoir appris la médecine auprès de praticiens chinois ou s'est présenté parfois comme un vétérinaire.

Sa volonté d'unir les Bajila Kasanga témoignait d'un vrai discours politique. Aucune affiliation politique ne lui était connue mais il aurait eu des accointances avec l'Afrique du Sud où vivait sa famille et des milieux contestataires (les combattants de l'UDPS voire Etienne Kabila, frère autoproclamé de Joseph)²⁴.

Par son discours et par les rituels qu'il a mis en place (discours devant le feu sacré appelé le *Tshiota*, baptêmes, potion d'invincibilité aux fidèles), l'influence du chef coutumier a grandi.

3.2. La crise et le début des affrontements

En 2017, le pouvoir central de Kinshasa prétend avoir découvert en 2015 l'existence d'un document séditieux écrit de la main de *Kamuina Nsapu* appelant au soulèvement des jeunes et lançant un ultimatum au pouvoir central ce qui avait alerté les services de sécurité²⁵. En avril 2016, les autorités ont été saisies d'informations selon lesquelles un groupement dit *Kamuina Nsapu* était en possession d'armes de guerre²⁶.

Les forces gouvernementales procèdent à la perquisition de son domicile dans son village natal alors qu'il se trouve en Afrique du Sud en avril 2016. Jean-Prince Mpandi annonce, par la suite, que les forces de sécurité ont blasphémé des objets sacrés en les touchant et ont agressé sa femme au cours de cette opération²⁷. A son retour, il fait monter des barricades autour de son village²⁸. Il dénonce l'immixtion du pouvoir central dans la chefferie coutumière, dit refuser d'être corrompu par Kinshasa et de rejoindre le parti au pouvoir²⁹. Il dénonce également la présence de Congolais de l'est parlant le kinyarwanda dans le 2101^{ème} régiment à Kananga qu'il qualifie d'étrangers³⁰.

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies indique que dès juin 2016, Jean-Prince Mpandi a recruté des miliciens, en majorité des enfants, dans son village mais également dans l'ensemble du territoire de Dibaya³¹.

En juillet 2016, il a déclaré accepter de faire lever les barricades après une médiation du député provincial Daniel Mbayi³².

Accusé d'être à l'origine de l'attaque de son voisin et rival Ntenda³³, Mpandi a démenti sans convaincre Kinshasa à la fin du mois de juillet 2016. L'attaque de la gare et du poste de police de Mfuamba dans le territoire voisin de Demba puis celle de la ville de Tshimbulu lui ont été également attribuées au début du mois d'août 2016³⁴.

Le 11 août 2016, les autorités lui ont lancé un ultimatum par le biais de députés nationaux élus dans la province mais il a refusé de se rendre et proposé aux élus de venir

²⁴ RFI, 12/06/2017, art.cit.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ *Ibid.*

²⁷ GEC, 07/2018, art.cit.

²⁸ RFI, 12/06/2017, art.cit.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit.

³¹ *Ibid.*

³² *Radio France Internationale (RFI)*, « Kamuina Nsapu accepte de lever la barrière », publié sur Youtube le 11 juin 2017

³³ Ntenda aurait été le favori du pouvoir central pour prendre la tête des Bajila Kasanga dans GEC, 07/2018, art.cit.

³⁴ RFI, 12/06/2017, art.cit.

le rencontrer dans son village en présence des soldats de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en république démocratique du Congo (Monusco)³⁵.

Le lendemain, l'armée a lancé une attaque sur le village de Mpandi au cours de laquelle celui-ci a été tué. Son corps mutilé a été emporté par les soldats. Loin de faire baisser la tension, son assassinat a suscité la colère de jeunes qui lancent une insurrection contre l'Etat³⁶.

Après plusieurs semaines de pourparlers avec les membres de la famille du *Kamuina Nsapu*, certains d'entre eux étant plus ou moins proches du pouvoir en place, un accord a été trouvé en mars 2017. Un mois plus tard, le nouveau *Kamuina Nsapu* a été désigné par des représentants de la famille : il s'agit de Jacques Kabeya Ntumba, proche des autorités, qui a travaillé avec le député Clément Kanku à Kinshasa. Officiellement, le corps de Jean-Prince Mpandi a été rendu à la famille en avril 2017³⁷ et celle-ci a appelé à la fin des hostilités mais l'appel n'a pas eu les effets escomptés car le grand Kasai est devenu une zone de guerre avec un million de déplacés internes et ses quelque 30 000 réfugiés qui se sont enfuis de l'autre côté de la frontière, dans la province angolaise de Lunda Norte en 2016-2017³⁸.

3.3. La montée en puissance des *Kamuina Nsapu* en l'absence d'un leader unique

Kamuina Nsapu ne désignait alors pas simplement un groupe de jeunes armés, il s'agissait d'un véritable mouvement insurrectionnel populaire globalement soutenu par la population qui disait se reconnaître dans leur colère tout du moins dans les premiers temps de leur insurrection³⁹.

Le sang royal du *Kamuina Nsapu* a permis une expansion rapide de la milice qui bénéficiait également d'une hiérarchie dans le groupe du *Kamuina Nsapu* et d'un système de recrutement organisé. Lorsque Jean-Prince Mpandi était encore en vie, il disposait d'un conseil de gouvernement appelé les « 12 Apôtres ». Ils ont été ses premiers disciples, qui ont ensuite aidé à répandre le mouvement au-delà du village de *Kamuina Nsapu*. Ils sont allés de village en village, installé le *tshiota*, assassiné les chefs de village qui s'opposaient à eux puis recruté des « volontaires » dont de très jeunes enfants. Devant le *tshiota*, les recrues ont dû subir le baptême qui supposait entre autre l'absorption d'une mixture alcoolisée baptisée *tshizaba*⁴⁰ et de suivre des rituels⁴¹. La place du *tshiota* était aussi un lieu d'exécution voire d'anthropophagie⁴² et de planification des attaques⁴³.

Selon l'ONU, les combattants *Kamuina Nsapu* ont une organisation bien précise dans leurs offensives: les filles baptisées *Ya mama* sont en première ligne pour intercepter les projectiles d'armes à feu dans leurs jupes⁴⁴ rouges⁴⁵ grâce à leurs pouvoirs, suivies par des jeunes garçons munis d'armes blanches et de bâtons qui peuvent se transformer en armes mortelles et enfin on retrouve en dernière ligne les miliciens les plus âgés et mieux équipés avec des fusils traditionnels ou de chasse, et parfois des armes

³⁵ *Ibid.*

³⁶ RFI, 12/06/2017, art.cit.; Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit.

³⁷ GEC, 07/2018, art.cit.

³⁸ RFI, 12/06/2017, art.cit.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ GEC, 07/2018, art.cit.

⁴¹ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit.

⁴² Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit. ; GEC, 07/2018, art.cit.

⁴³ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit.

⁴⁴ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit. ; GEC, 07/2018, art.cit.

⁴⁵ GEC, 07/2018, art.cit.

automatiques⁴⁶. Un groupe opérationnel est en principe composé de 15 à 30 combattants avec, à sa tête, un « général » ou un « capita », presque tous portant des bandeaux rouges autour de la tête avec des petits couteaux et des fétiches au cou⁴⁷.

Après la mort du leader et lorsque les *Kamuina Nsapu* sont arrivés à Kananga (septembre 2016), certains des membres qui avaient été initiés à l'origine par Mpandi ont commencé à créer leurs propres sites de *tshiota* et à y initier les gens, sans l'autorisation d'une structure centralisée. L'autorité des « 12 Apôtres » originaux, le conseil de gouvernement de Pandi, a été sévèrement affaiblie à ce stade⁴⁸. Le Groupe d'étude sur le Congo (GEC) estime que, suite au décès de leur leader, la milice *Kamuina Nsapu* a d'un côté augmenté ses effectifs et s'est fragmentée, ce qui a empêché l'émergence d'un nouveau leader pour succéder à Mpandi. En outre, il estime que le changement de cible des *Kamuina Nsapu* (du ciblage des symboles de l'Etat à des civils après la mort de Mpandi) permet de distinguer les premiers miliciens, certes brutaux mais disciplinés, de ceux recrutés par la suite toujours brutaux et réfractaires à toute hiérarchie⁴⁹.

Après la mort de Mpandi, les *Kamuina Nsapu*, munis de leur bandeau rouge comme signe emblématique du mouvement, ont lancé leurs « attaques mystiques » les jeudis et vendredis pour commémorer non seulement la mort du chef, mais aussi se souvenir des heures qui l'avaient précédée. Ils tuaient voire décapitaient les agents de l'État qu'ils capturaient. Il s'agissait d'une violence à caractère politique et les victimes étaient ciblées : forces de sécurité, chefs ou autorités locales associés au pouvoir et donc considérés comme des « traîtres », agents de la Commission électorale⁵⁰. Comme les militaires, les jeunes miliciens se photographiaient et, plus rarement, se filmaient avec leurs victimes⁵¹.

Ces miliciens ont plus tard commencé à viser aussi des hommes et des femmes accusés de sorcellerie, indépendamment de leur appartenance ethnique. Selon des réfugiés tchokwe et pende interviewés par l'équipe du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les *Kamuina Nsapu* ont commencé à mener des attaques ciblées contre des individus en raison de leur identité ethnique à partir de mars 2017. Ces attaques incluaient le meurtre d'habitants Tshokwe et Pende dans les villages de Lupemba, Mayanda et Mwaango. Au cours des attaques, les combattants de *Kamuina Nsapu* auraient prélevé des poignées de terre du sol puis les auraient jeté dans l'air en criant « cette terre est à nous », ce qui a été interprété par les réfugiés tchokwe et pende interviewés comme une affirmation que le Kasai est un territoire Luba⁵².

Au regard du champ d'action de plus en plus grand des miliciens, le GEC affirme que les groupes *Kamuina Nsapu* se sont rapidement développés et séparés : en décembre 2016, les Nations Unies signalaient des affrontements touchant 154 villages à l'ouest de Kananga, le long de la route vers Tshikapa. D'autres groupes ont attaqué la ville de Luebo, à quelque 250 kilomètres au nord-ouest de Kananga, détruisant les bureaux de la commission électorale le 19 décembre 2016 et, en février 2017, il y a eu des signalements d'attaques contre des bâtiments gouvernementaux à Nguema, à 150 kilomètres au sud de Kananga. GEC estime qu'il est presque impossible qu'une telle propagation ait été coordonnée par un leader ou même exécutée par des commandants individuels. Cette source juge, plus probable que des dirigeants locaux et des jeunes

⁴⁶ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ GEC, 07/2018, art.cit.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 08/2017, art.cit. ; *RFI*, 12/06/2017, art.cit.

⁵¹ *RFI*, 12/06/2017, art.cit.

⁵² Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 08/2017, art.cit.

mécontents se sont mobilisés de leur propre initiative après avoir été inspirés par les agissements des *Kamuina Nsapu* et les croyances et rituels locaux⁵³.

4. L'apparition de nouveaux groupes armés

Les milices *Bana Mura*, composées de Tshokwe⁵⁴, et de quelques Pende et Tetela, ont été créées en février/mars 2017 dans certaines parties du territoire de Kamonia et de la ville de Tshikapa (Kasai) pour répondre aux attaques des *Kamuina Nsapu*.

Le soutien des autorités étatiques aux *Bana Mura* dans leur création, leur organisation et la fourniture d'armes ne fait pas de doute. Les miliciens *Bana Mura* sont majoritairement des jeunes hommes âgés 18 et 22 ans recrutés localement et vus en possession d'armes souvent neuves (machettes et fusils de chasse). Armés et soutenus dans leurs opérations par des chefs coutumiers et des responsables gouvernementaux, les *Bana Mura* ont pris pour cible les Lulua et les Luba⁵⁵.

Si des attaques ont été menées par des *Bana Mura* appuyés par des FARDC, il est arrivé que des *Bana Mura* opèrent seuls voire qu'ils affrontent l'armée.⁵⁶

Alors que les *Bana Mura* sont la plus grande milice pro-gouvernementale de la région, d'autres sévissent également. Dans le territoire de Luilu de la province de Lomami, une milice formée par des dirigeants du groupe ethnique Kanyok, a été impliquée dans des exactions contre la communauté luba. Dirigée par Stanislas Matanda Manji, elle aurait également été soutenue par des hauts responsables politiques de la province de Lomami. De même, les FARDC ont été accusées de soutenir une milice appelée Combattants Méchants dans le territoire de Kazumba du Kasai Central. Enfin, l'Écurie Mbembe est une milice qui a émergé autour des élections de 2011 autour de la ville de Tshikapa et dans le territoire de Kamonia. Elle est composée de jeunes Pende et aurait également reçu le soutien d'hommes politiques⁵⁷.

5. Evolution de la situation sécuritaire

5.1. 2016

Au cours des mois qui ont suivi leur création, les *Kamuina Nsapu* ont uniquement opéré sur le territoire de Dibaya tout d'abord par le recrutement des combattants et le contrôle des voies puis par des offensives sur d'autres villages (Mfuamba, Bukonde, Tshikula, Dibaya et Tshimbulu) pour détruire les symboles étatiques (bâtiments, personnes) jusqu'à l'éclatement de plusieurs affrontements avec les FARDC peu avant l'offensive sur le village du *Kamuina Nsapu* et l'assassinat de celui-ci⁵⁸.

Les combats se sont poursuivis toujours dans le territoire de Dibaya notamment devant la mission catholique de Tshikula où des FARDC ont tiré de manière indiscriminée sur des civils et des miliciens *Kamuina Nsapu*, en grande partie des enfants, faisant plusieurs dizaines de victimes⁵⁹.

⁵³ GEC, 07/2018, art.cit.

⁵⁴ Un groupe ethnique qui considère son territoire ancestral comme se trouvant dans la région du Kasai méridional et dans le nord de l'Angola dans Ibid.

⁵⁵ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 08/2017, art.cit

⁵⁶ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit.

⁵⁷ GEC, 07/2018, art.cit.

⁵⁸ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit.

⁵⁹ Ibid.

En juin et juillet 2016, des attaques perpétrées contre les symboles de l'Etat à Mfuamba, Bukonde, Tshikula, Dibaya, le village de Ntenda et Tshimbulu sont attribuées aux hommes de Mpandi⁶⁰.

L'arrivée de renforts militaires à Kananga a permis le lancement d'une opération d'envergure sur le village de Mpandi en août 2016 qui a abouti à son exécution⁶¹. Les affrontements qui ont commencé au village et dans les alentours se sont multipliés⁶². A partir du mois de septembre 2016, le groupe a étendu son champ d'action dans les autres territoires du Kasai Central et au Kasai Oriental jusqu'au territoire de Kamonia, situé dans la province du Kasai, sur l'axe Kananga-Tshikapa. A la même période, l'Onu, qui avait difficilement accès à la zone, a dressé un bilan lourd : au moins 51 morts, 21 localités directement affectées par le conflit, 806 cases brûlées, des bâtiments de l'Etat détruits et près de 12000 déplacés dans le territoire de Dibaya⁶³.

A la fin du mois de décembre 2016, la Monusco a déployé des casques bleus à Kananga et mis en place des équipes mobiles de surveillance et d'intervention interdisciplinaires, dans les zones où elle n'a plus ou peu de présence, pour recueillir des informations sur des cas de violation des droits de l'homme, dresser un état des lieux de la situation et prendre attache auprès des autorités locales, des populations et de la société civiles⁶⁴. A la même période, Kinshasa a envoyé des renforts militaires pour stopper le groupe *Kamuina Nsapu*⁶⁵.

5.2. 2017

Au cours du premier semestre 2017, les *Kamuina Nsapu* ont progressé pour atteindre toutes les provinces du Kasai. Le niveau de violence des affrontements et des exactions commises tant par les miliciens que les forces régulières a atteint son paroxysme entre janvier et mai 2017. A partir de mars-avril 2017, l'appartenance ethnique est devenue fondamentale dans le conflit : les Luba et Lulua ont été accusés de soutenir les *Kamuina Nsapu* tandis que les communautés Tshokwe, Pende et Tetela se sont associées progressivement aux forces gouvernementales contre cette dernière en créant à Kamonia⁶⁶ une milice baptisée la *Bana Mura*⁶⁷. En mars toujours, deux experts de Nations unies ont été assassinés vraisemblablement près de Bunkonde. Ces meurtres sont imputés aux *Kamuina nsapu* par les autorités sans convaincre la communauté internationale⁶⁸. Le procès des assassins présumés des experts s'est ouvert en 2017 et est toujours en cours.

À partir d'août 2017, on a constaté une diminution du niveau de violence dans toutes les provinces du Kasai mais des actes de violence ont continué à être rapportés. Les FARDC ont continué à faire un usage excessif de la force dans le cadre d'opérations contre la milice *Kamuina Nsapu* qui continuait de recruter des combattants et lancer des offensives : des personnes accusées sans fondement d'appartenir à la milice étaient encore détenues, battues ou tuées. Des villages, où la présence des miliciens était suspectée, ont été pillés ou incendiés. Les FARDC ont été accusées d'extorquer la population aux barrages routiers. De manière générale, la forte présence militaire au

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*

⁶² *Ibid.*

⁶³ RFI, 12/06/2017, art.cit.

⁶⁴ Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 10/03/2017.

⁶⁵ RFI, 12/06/2017, art.cit.

⁶⁶ Conseil de Sécurité (Nations Unies), 10/03/2017, art.cit.

⁶⁷ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 08/2017, art.cit

⁶⁸ Conseil de Sécurité (Nations Unies), 10/03/2017, art.cit.

Kasai a engendré le harcèlement de la population et de nombreux cas d'extorsion ont été relevés, notamment aux barrières contrôlées par les FARDC sur les axes routiers⁶⁹.

Au début du second semestre 2017, les forces régulières ont poursuivi leurs opérations dans les territoires de quatre provinces : Luebo et Kamonia (Kasai), Dimbelenge et Luiza (Kasai central), Kabeya Kamwanga, Miabi et Tshilenge (Kasai oriental) et Mwene Ditu (Lomami). Les violences ethniques ont continué, notamment sous la forme d'accrochages entre la milice *Kamuina Nsapu* et la nouvelle milice *Bana Mura*⁷⁰.

Entre octobre 2017 et janvier 2018, le nombre d'attaques des *Kamuina Nsapu* a continué de diminuer ce qui conduit l'armée à cesser les grandes opérations de terrain mais des violations des droits de l'homme ont été encore signalées notamment des viols et des massacres où des militaires auraient été impliqués. Dans la province du Kasai, le territoire de Kamonia, où des *Kamuina Nsapu* et des *Bana Mura* ont continué de sévir, restait la principale zone d'insécurité. Dans le Kasai-Central, la plupart des problèmes de sécurité survenus pen 2017 ont été attribués aux forces de sécurité, qui ont été notamment accusées d'exécutions extrajudiciaires et d'agressions sexuelles⁷¹.

5.3. 2018

La situation sécuritaire est demeurée précaire dans la région du Kasai au début de l'année 2018 et on a noté une augmentation des activités déstabilisatrices des *Kamuina Nsapu* et d'autres milices.

Dans le Kasai-Central, l'attaque de l'aéroport de Kananga par des *Kamuina Nsapu* a incité l'armée à lancer des opérations qui ont engendré un déplacement massif de population en direction de l'est de Kananga.

Dans la province du Kasai, on a recensé des affrontements entre *Kamuina Nsapu* et l'armée régulière à Kambamba. Le long de la frontière entre les territoires de Mweka (Kasai) et de Demba (Kasai central), des tensions ont persisté entre Bateke et Baluba. Des combats ont opposé *Bana Mura* aux populations luba ainsi que des mineurs de diamants dans le territoire de Kamonia, le long de la frontière angolaise.⁷²

Au milieu de l'année 2018, les *Kamuina Nsapu* ont été, de nouveau, actifs dans le territoire de Kamonia en réaction au harcèlement des *Bana Mura* sur les communautés luba.

Dans le Kasai-Central, des *Kamuina Nsapu*, menés par Beya Tshombe, ont resserré leur emprise sur la population locale le long de l'axe Mweka-Demba. Enfin, des « éléments isolés des forces nationales de sécurité » auraient commis des violations des droits de la personne, notamment des viols, des meurtres et des pillages⁷³.

A la fin de l'année 2018, la région était marquée par le retour de Congolais expulsés d'Angola et les opérations menées par les *Kamuina Nsapu* et les FARDC dans le nord de Tshikapa et dans la partie orientale de la province du Kasai-Central. Une opération militaire a été organisée en octobre dans la région de Kamonia et, quelques jours plus

⁶⁹ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 03/07/2018, art.cit.

⁷⁰ Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 02/10/2017.

⁷¹ Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 05/01/2018.

⁷² Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 1^{er}/03/2018.

⁷³ Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 1^{er}/10/2018.

tard, des *Kamuina Nsapu* ont attaqué une position des FARDC à Katenga (50 km au nord-est de Kananga). En représailles, l'armée a mené plusieurs opérations qui auraient abouti à l'arrestation de 20 *Kamuina Nsapu* et à la mort d'un nombre indéterminé de civils⁷⁴.

6. Situation en 2019

Après les élections de décembre 2018, le Kasai a connu une période relativement calme mais la situation sécuritaire restait encore préoccupante car les milices (*Kamuina Nsapu*, *Bana Mura* et associées) étaient toujours actives, les FARDC et la police toujours en position pour lancer des opérations⁷⁵.

Des centaines de *Kamuina Nsapu* se sont spontanément rendus, et beaucoup d'autres auraient exprimé leur volonté de rendre les armes dans les provinces du Kasai et du Kasai central mais les gouvernements provinciaux n'ont pas été en mesure de résoudre les problèmes logistiques devant le grand nombre de combattants qui se sont rendus ce qui laisse planer les risques d'une consécration de l'impunité et d'une résurgence des violences. En outre, le désarmement spontané ne concerne que les *Kamuina Nsapu* et non les autres miliciens⁷⁶.

Actuellement, la région du Kasai n'est pas encore pacifiée puisque des violences ont encore été recensées entre les communautés luba d'un côté et tshokwe, pende et tetela de l'autre, et leurs milices respectives en janvier 2019. En février, les Nations unies ont fait état d'une augmentation des incidents et des discours haineux. L'ONU évoque l'assassinat de civils luba par des *Bana Mura* à Tshiniota et des violences à Kamako où des *Kamuina Nsapu* (qui avaient rendu les armes) ont voulu voler de la nourriture à des civils et ont enlevé un chef tetela ce qui a encouragé des soldats ainsi que des membres des communautés tetela et tchokwe à intervenir violemment. Enfin l'organisation indique que les *Bana Mura* recrutent toujours des nouveaux combattants⁷⁷.

⁷⁴ Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 04/01/2019.

⁷⁵ Seconde équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai, *Compte-rendu oral au Conseil des droits de l'homme à l'occasion du dialogue interactif renforcé sur la République démocratique du Congo*, 19/03/2019 ; Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 07/03/2019.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Conseil de Sécurité (Nations Unies), 07/03/2019, art.cit.

Bibliographie

(Sites web consultés entre le 1^{er} et 17 avril 2019)

Rapports

Seconde équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai, *Compte-rendu oral au Conseil des droits de l'homme à l'occasion du dialogue interactif renforcé sur la République démocratique du Congo*, 19/03/2019

<https://www.ohchr.org/FR/HRBodies/HRC/Pages/NewsDetail.aspx?NewsID=24358&LanglD=F>

Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 07/03/2019.

https://www.ecoi.net/en/file/local/2004122/S_2019_218_E.pdf

Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 04/01/2019.

https://www.ecoi.net/en/file/local/2002668/S_2019_6_E.pdf

Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 1^{er}/10/2018.

https://www.ecoi.net/en/file/local/1445993/1226_1539248965_n1829931.pdf

Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU), *Rapport de l'Équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai*, 03/07/2018.

https://www.ecoi.net/en/file/local/1443578/1930_1537270089_g1820209.pdf

Groupe d'Etude sur le Congo (GEC), *Mettre le feu à sa propre maison*, Rapport d'enquête n° 3, 07/2018.

<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=4&ved=2ahUKEwi buPX-ytHhAhWsBWMBHeNpC3YQFjADegQIBBAC&url=http%3A%2F%2Fcongoresearchgroup.org%2Fwp-content%2Fuploads%2F2018%2F07%2FFrench-Setting-Fire-to-your-Own-House-16Jul18.pdf&usq=AOvVaw3t1OYbzPxdgb7BpTI8VH4H>

Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 1^{er}/03/2018.

https://www.ecoi.net/en/file/local/1426588/1226_1521020993_n1805353.pdf

Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 05/01/2018.

https://www.ecoi.net/en/file/local/1423753/1226_1517998966_n1746531.pdf

Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 02/10/2017

https://www.ecoi.net/en/file/local/1417483/1226_1510239494_n1729873.pdf

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Témoignages des réfugiés qui ont fui la crise de la région du Kasai, en République démocratique du Congo*, 08/2017.

<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=2ahUKEwiL88LIncjhAhWM5OAKHfSVBjYQFjACegQIBBAC&url=https%3A%2F%2Fwww.ohchr.org%2FDocuments%2FCountries%2FAfrica%2FRDCRapportsurlest%25C3%25A9moignagesdesrefugiesduKasai.docx&usq=AOvVaw3sBxBzIx8aPoxsbMg4R9uI>

Conseil de Sécurité (Nations Unies), *Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo*, 10/03/2017.

<http://undocs.org/fr/S/2017/206>

Médias

Africa Confidential, « Congo-K: le Kasai à la dérive », 24/07/2017 [accessible par abonnement]

Radio France Internationale (RFI), « Kamuina Nsapu accepte de lever la barrière », publié sur Youtube le 11 juin 2017

<https://www.youtube.com/watch?v=gBSzvQQHi8k>

Radio France Internationale (RFI), " RDC violences aux Kasai ", 12/06/2017.

<http://webdoc.rfi.fr/rdc-kasai-violences-crimes-kamuina-nsapu/index.html>